



Les solas de la Réforme

2. Par la foi seulement

Par la foi seulement : voilà un des motifs principaux de la foi chrétienne, que j'examine avec vous après avoir parlé dans un article précédent d'un autre motif : *Par l'Écriture seulement*, lequel donne accès aux autres motifs que je vous ai présentés la dernière fois : *Par l'Écriture seulement, par la foi seulement, par la grâce seulement, par Christ seulement, par l'illumination du Saint-Esprit seulement, et à Dieu seul la gloire*. Ces motifs ont en commun le mot « seulement », ce qui ne veut pas dire qu'ils s'excluent mutuellement, mais au contraire qu'ils se complètent.

Reprenons la conclusion de notre dernier article, si vous le voulez bien. Quand on dit : *Par l'Écriture seulement*, on veut dire que la révélation divine et l'Évangile, qui en est le cœur, nous sont donnés par l'Écriture sainte seulement, et non au travers d'une autre source. On ne peut rien y ajouter ou y retrancher, car cette Écriture est la norme parfaite de la révélation de Dieu sur sa personne, sur la nature de l'homme et sa destinée finale, sur le plan divin de salut pour l'humanité. Mais bien sûr, tout cela ne profite de rien si l'on n'y croit pas. Ce n'est que par la foi que l'on peut saisir le message de l'Écriture, l'embrasser en étant certain que c'est Dieu qui nous parle à travers elle, et qui nous promet la vie éternelle en Jésus Christ. Donc : *Par la foi seulement*.

Et, pour bien saisir le lien entre le motif *par l'Écriture seulement* et *par la foi seulement*, je commence par vous citer un passage de la lettre de l'apôtre Paul aux Romains, où, en tant que messager inspiré par l'Esprit du Christ, il s'appuie sur les paroles de la loi et des prophètes, c'est-à-dire de l'Ancien Testament. Nous lisons ce passage de la lettre de Paul aux Romains au chapitre 3 :

« Mais maintenant, Dieu a révélé comment il nous déclare justes sans faire intervenir la loi — comme l'avaient annoncé les livres de la loi et les écrits des prophètes. Dieu déclare les hommes justes par leur foi en Jésus-Christ, et cela s'applique à tous ceux qui croient, car il n'y a pas de différence entre les hommes. Tous ont péché, en effet, et sont privés de la glorieuse présence de Dieu, et ils sont déclarés justes par sa grâce : c'est un don que Dieu leur fait par le moyen de la délivrance apportée par Jésus-Christ » (Rm 3.21-23).

En fait, ce passage articule ensemble le motif de l'Écriture seulement (qui nous révèle le plan de Dieu); la foi qui justifie; son seul objet — qui est Jésus-Christ — et la grâce divine qui est la source du salut. J'aurai donc l'occasion de revenir sur ce passage si important de l'Écriture.

Mais je voudrais aussi vous citer une parole de Jésus, prononcée lors d'un entretien avec un chef religieux juif, Nicodème : peut-être le verset le plus connu du Nouveau Testament, celui qui résume tout l'Évangile. « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne

périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jn 3.16). Je vous le cite à nouveau, dans une autre traduction, en le faisant suivre des paroles qui le suivent immédiatement :

« Oui, Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, son unique, pour que tous ceux qui placent leur confiance en lui échappent à la perdition et qu'ils aient la vie éternelle. En effet, Dieu a envoyé son Fils dans le monde non pas pour condamner le monde, mais pour qu'il soit sauvé par lui. Celui qui met sa confiance en lui n'est pas condamné, mais celui qui n'a pas la foi est déjà condamné, car il n'a pas mis sa confiance en la personne du Fils unique de Dieu » (Jn 3.16-18).

Reprenons quelques éléments de ce passage : la foi dont nous parle l'Écriture consiste avant tout à mettre sa confiance en Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, afin de ne pas être condamné au jour du jugement divin par nos propres péchés. Cette confiance en Jésus-Christ c'est la foi que lui seul peut nous sauver, lui seul a fait tout ce qu'il fallait pour cela. Quand nous disons : *Par la foi seulement*, nous ne voulons pas seulement dire que la foi est quelque chose de très important dans notre vie, un élément central de notre vie morale et spirituelle. Il y a bien plus que cela : la certitude de notre salut repose uniquement sur la confiance que nous avons en Jésus-Christ, qui a accompli parfaitement sur la croix tout ce qu'il fallait pour l'obtenir. Et c'est lui-même qui le dit.

Tout ce que nous pouvons faire de bien (et nous devons assurément faire le bien selon les normes et les principes que Dieu nous donne dans l'Écriture) ne peut jamais nous donner l'assurance de notre salut, car même nos meilleures actions sont entachées de défauts. Nous ne pourrions jamais apparaître devant le trône de Dieu au jour du jugement en présentant nos actions bonnes et en les estimant suffisantes pour être justifiés devant lui, c'est-à-dire acceptés par lui, tenus pour justes, saints et sans tache. Il nous faut essentiellement mettre notre foi en Jésus-Christ, qui a accompli toutes les promesses de Dieu pour notre salut dans l'Écriture sainte.

Ceci vaut pour tous les hommes et toutes les femmes, quelle que soit leur condition. Il n'y a pas de différence entre ceux qui sont les descendants directs d'Abraham, et qui ont reçu directement les promesses de l'Ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ, et ceux qui appartiennent aux autres nations. Pour la plupart des Juifs du temps de l'apôtre Paul, il fallait accomplir ce que la loi donnée par Moïse au peuple d'Israël prescrivait et on pouvait être sûr d'être justifié devant Dieu. Au cours des âges, des enseignants religieux y avaient ajouté un grand nombre d'autres prescriptions, commandements, règlements et ils enseignaient aux gens que leur salut dépendait strictement de leur obéissance scrupuleuse à toutes ces règles. Mais, comme nous l'avons vu, l'apôtre Paul écrit que la loi de l'Ancien Testament, ainsi que les prophètes qui la confirment et qui parlent de son application dans toutes les sphères de la vie, annonçait déjà l'Évangile de Jésus-Christ. Je vous relis ce passage de sa lettre aux chrétiens de Rome :

« Mais maintenant, Dieu a révélé comment il nous déclare justes sans faire intervenir la loi — comme l'avaient annoncé les livres de la loi et les écrits des prophètes. Dieu déclare les hommes justes par leur foi en Jésus-Christ, et cela s'applique à tous ceux qui croient, car il n'y a pas de différence entre les hommes. Tous ont péché, en effet, et sont privés de la glorieuse présence de Dieu, et ils sont déclarés

justes par sa grâce : c'est un don que Dieu leur fait par le moyen de la délivrance apportée par Jésus-Christ » (Rm 3.21-23).

Il n'y a sans doute pas de meilleur exemple de foi que celui du patriarche Abraham, l'ancêtre de tous les croyants. C'est justement lui que Paul prend comme exemple dans sa lettre aux Romains. Écoutez comment il en parle au chapitre 4 :

« Il est notre père à tous, comme le dit l'Écriture : Je t'ai établi pour être le père d'une multitude de peuples. Placé en présence de Dieu, il mit sa confiance en celui qui donne la vie aux morts et appelle à l'existence ce qui n'existe pas. Alors que tout lui interdisait d'espérer, il a espéré et il a cru. Ainsi il est devenu le père d'une multitude de peuples, conformément à ce que Dieu lui avait dit : Ta descendance sera nombreuse. Il considéra son corps, qui était comme mort — il avait presque cent ans — et celui de Sara, qui ne pouvait plus donner la vie, et sa foi ne faiblit pas. Au contraire : loin de mettre en doute la promesse et de refuser de croire, il trouva sa force dans la foi, en reconnaissant la grandeur de Dieu et en étant absolument persuadé que Dieu est capable d'accomplir ce qu'il a promis. C'est pourquoi Dieu l'a déclaré juste en portant sa foi à son crédit. Or, si cette parole : Dieu a porté sa foi à son crédit a été consignée dans l'Écriture, ce n'est pas seulement pour Abraham. Elle nous concerne aussi. Car la foi sera aussi portée à notre crédit, à nous qui plaçons notre confiance en celui qui est ressuscité pour que nous soyons déclarés justes » (Rm 4.16-25).

Sans nul doute, ce passage nous montre quels sont les fruits par excellence de la foi, en la personne d'un homme à la destinée remarquable, Abraham. La vraie foi n'est pas quelque chose de mort, elle porte des fruits qui sont visibles aux yeux de tous, en dépit de toutes les imperfections des croyants, qui ont un long chemin à parcourir sur la voie de l'obéissance à Dieu. La vraie foi persévère dans la prière, demandant à Dieu de nous éclairer sur notre chemin de croyants. Elle demande à notre Créateur et Sauveur de ne pas fléchir sur la voie consistant à suivre Jésus-Christ comme disciple, et de le maintenir constamment devant nos regards. Sa personne et son Royaume sont les buts ultimes de notre existence, notre vie sous tous ses aspects ne dépend en fin de compte que de la sienne, elle s'en nourrit à chaque instant.

Mais cette foi dont je vous parle, d'où nous vient-elle? Peut-on la considérer comme une bonne œuvre de notre part qui nous raccroche, nous relie à Dieu? Qui en est l'auteur dans nos vies? C'est là bien sûr qu'intervient le motif suivant, *par la grâce seulement*, sur lequel nous nous pencherons dans notre article suivant portant ce titre, que je vous invite donc à lire : car le lien entre *par l'Écriture seulement*, *par la foi seulement*, *par la grâce seulement* deviendra assez clair, à l'aide de passages éloquentes de la Bible, l'Écriture sainte.

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*,

associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))